

Historique et place de la vulgarisation en Algérie

Mesbah C.

in

Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.).

La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique

Paris : CIHEAM

Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1)

1993

pages 31-34

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=93400069>

To cite this article / Pour citer cet article

Mesbah C. **Historique et place de la vulgarisation en Algérie.** In : Bedrani S. (comp.), Elloumi M. (comp.), Zagdouni L. (comp.), Bedrani S. (collab.), Elloumi M. (collab.), Zagdouni L. (collab.). *La vulgarisation agricole au Maghreb : théorie et pratique.* Paris : CIHEAM, 1993. p. 31-34 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(1))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Historique et place de la vulgarisation en Algérie

Chérif Mesbah

Ministère de l'Agriculture, Alger (Algérie)

Résumé. De l'indépendance à 1992, l'agriculture algérienne a été restructurée et on peut distinguer quatre étapes qui vont actuellement dans le sens d'une libéralisation et d'un désengagement de l'Etat. Le secteur agricole qui était constitué de 2 000 domaines autogérés et d'un secteur privé de petites et moyennes exploitations, a comporté ensuite des coopératives d'attributaires de la RA. Après un grand nombre de réformes, la réorganisation du secteur agricole, entamée en 1987, s'est traduite par l'émergence de 24 000 UP issues de DAS.

La vulgarisation agricole, reflet de l'instabilité depuis 1962, connaît des difficultés au niveau de l'encadrement et de la promotion de la vulgarisation. On ne dénombre que deux actions de vulgarisation d'envergure et le programme d'intensification de céréales à Sétif. Ce constat d'échec de la vulgarisation est lié à des facteurs politiques, socio-économiques, agro-écologiques, éducatifs et humains qu'une approche uniquement techniciste n'a pas pris en compte. Les enseignements du passé permettent de formuler des recommandations pour améliorer le processus de développement sur le plan du transfert de technologie et sur celui de la valorisation du capital humain.

Mots clés. Algérie – Système d'enseignement – Développement rural – Vulgarisation – Historique – Réforme agraire – Gestion des ressources.

I. – Situation de l'agriculture algérienne

Depuis l'indépendance et jusqu'à ce jour, quatre grandes étapes ont marqué le secteur agricole.

- La première a commencé à l'indépendance, avec la promulgation des textes sur l'autogestion. A partir de 1963, le secteur agricole était constitué, d'une part, des domaines autogérés, au nombre de 2 000 environ, et qui représentaient les terres les plus riches, et, d'autre part, d'un secteur privé dit traditionnel constitué de petites et moyennes exploitations.
- La seconde période correspond à la promulgation des textes portant sur la Révolution agraire en 1971. A cette date le secteur agricole comportait trois types d'exploitations agricoles :
 - les domaines autogérés
 - les coopératives d'attributaires de la RA
 - le secteur privé marginal
- La troisième période a démarré en 1971 avec la restructuration du secteur agricole. Cette restructuration fait partie d'un ensemble de mesures prises pour redynamiser le secteur agricole, parmi lesquelles le redimensionnement de domaines autogérés en unités maîtrisables, la dissolution des coopératives et la prise en compte du secteur privé dans les programmes de développement.
- Depuis 1985, un grand nombre de réformes ont touché les différents secteurs de l'économie dans le sens d'une libéralisation et d'un désengagement de l'Etat. Cette quatrième période pour le secteur agricole a été entamée en 1987. La réorganisation opérée s'est traduite par l'émergence de 24 000 nouvelles unités de production issues de la dissolution des DAS. Les formes d'exploitation de ces unités, relèvent de la propre autorité de ses membres.

La vulgarisation qui a prévalu au cours de ces périodes est en fait le reflet de l'instabilité qu'a connue le secteur agricole depuis 1962.

II. – Evolution de la vulgarisation

Assurée durant la période de la colonisation par les CETA (Centre d'études techniques agricoles) pour les colons, par les SAP pour les Algériens, la vulgarisation a été délaissée au lendemain de l'indépendance au profit de la mise en place d'un encadrement technico-administratif et de la maîtrise de la production agricole.

Le nombre très réduit de cadres à l'époque, suite aux départs des techniciens français, ne permettait pas de prendre en charge des actions de vulgarisation et ne constituait pas encore une préoccupation réelle des services agricoles.

En 1967, l'ensemble des services technico-administratifs et de formation se sont vu confier une mission de vulgarisation agricole, prenant en charge des thèmes purement techniques en relation avec leurs prérogatives. Démunis de moyens et sans encadrement spécialisé, il n'a été signalé de leur part aucune action d'envergure et ce, jusqu'en 1970. Durant cette même période et dans le cadre de programmes spéciaux des wilayate, des actions de vulgarisation ont été initiées par le biais des programmes de développement agricole. A l'échéance de ces plans, ces actions se sont estompées et le peu de vulgarisateurs disponibles ont été affectés à d'autres tâches.

A l'avènement de la Révolution agraire, les CAPC et les centres de formation ont été investis de la mission de vulgarisation. Considérée comme non prioritaires, ces structures ont développé peu d'actions de vulgarisation.

Pour les instituts techniques, la vulgarisation agricole a été initiée sous forme de message technique en inadéquation avec la réalité et en direction uniquement du secteur public. L'INRAA n'a jamais pu assurer les conditions de transfert de connaissance, ni entrepris des actions de promotion de la vulgarisation.

Le début des programmes d'intensification en 1980 a commencé à faire prendre conscience aux décideurs du rôle et de la place de la vulgarisation et de la formation agricole, le processus de maîtrise des itinéraires de production. Ainsi tout programme d'intensification de cultures comptait un volet vulgarisation pris en charge par l'institut technique concerné. La population concernée était toujours les ouvriers agricoles des DAS et un nombre très limité d'agriculteurs privés.

Le seul système de vulgarisation réfléchi a été mis en place en 1985. Pour la première fois, l'Algérie se dotait de structure de vulgarisation et d'une organisation conséquente. De 1985 à 1987, la vulgarisation a commencé à prendre un essor grâce à des programmes identifiés sur le plan thématique et des méthodes de vulgarisation. Les réformes engagées en 1987 et les contraintes rencontrées n'ont pas permis à ce premier système organisé de s'adapter et d'évoluer. Les actions de vulgarisation engagées de 1988 à 1990 ont eu peu d'échos si ce n'est deux actions d'envergure engagées avec la FAO et le programme d'intensification des céréales dans la wilaya de Sétif.

III. – Constat

Si l'on considère l'historique de la vulgarisation, on peut dire que l'échec rencontré est fonction de plusieurs facteurs étroitement liés. Et le même constat s'impose aux différentes étapes de la vulgarisation en Algérie.

Six points ont été dégagés :

- l'absence de concept et de politique de vulgarisation agricole,
- l'absence d'identification des populations ciblées,
- des approches, programmes et méthodes de vulgarisation inadéquats,
- l'absence de soutien financier,
- l'impact et l'efficacité de la vulgarisation n'ont pas été mesurés pour des fins d'ajustement permanent,
- des ressources humaines consacrées à la vulgarisation agricole peu qualifiées, et mal implantées.

1. Concept et politique de vulgarisation agricole

Quel a été le concept, la politique et les objectifs de la vulgarisation agricole dans le contexte du développement? Quels ont été les moyens d'actions nécessaires qui ont pu être mis en œuvre?

Le rôle de la vulgarisation s'est confiné au slogan de « *l'amélioration de la production et de la productivité pour garantir l'autosuffisance alimentaire* » sans pour autant en définir le contour, les moyens de s'approprier la technologie, et les conditions de valorisation de la ressource humaine agricole.

De même qu'aucun cadre réglementaire n'a permis au service de vulgarisation de se doter d'un mandat et d'orientations qui puissent permettre d'organiser des programmes de vulgarisation agricole efficaces.

En somme, aucune politique de vulgarisation qui aurait pu être la conjonction des besoins économiques, sociaux et culturels n'a pu être élaborée. Seul un système techniciste et dirigiste dû à des directives nationales sans rapport avec le terrain a prévalu durant ces trois décennies.

2. La population cible

Il a été constaté de 1962 à 1988 que 70% environ (près de 98% de 1970 à 1982) des actions de vulgarisation n'ont concerné que le secteur agricole public alors que le secteur privé agricole, constitué d'une population active d'un million d'agriculteurs environ, n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. L'environnement et les influences politiques ont été également des facteurs de marginalisation de la principale composante humaine du milieu agricole, dans la mesure où des réponses aux besoins éducatifs et technologiques n'ont pu être fournies.

3. Approche, programmes et méthodes de vulgarisation

Dans ce domaine, il n'a pu être concilié une approche propre adaptée aux contextes et aux évolutions du secteur agricole (tantôt participative, tantôt éducative). Toutes les approches avaient un caractère conjoncturelle et ne s'identifiaient pas à la problématique du moment.

Dans la définition des programmes, la décision émanait toujours du « haut », sans aucune stratégie préalable. Evaluer les préoccupations du terrain n'a jamais été prédominant.

De même que les contenus techniques prennent rarement en compte les différences agroécologiques.

L'utilisation de la radio ou d'autres médias n'a connu un début d'effet que depuis 1985.

4. Ressources humaines pour la vulgarisation agricole

Le nombre d'agents affectés à des tâches de vulgarisation a connu un accroissement sensible aux cours des trois dernières décennies pour atteindre environ 1 300 cadres sur le terrain. Ce qui correspond à l'heure actuelle à 1 agent vulgarisateur/800 agriculteurs. Si ce ratio peut être acceptable, il n'en demeure pas moins qu'il ne dispose pas jusqu'à ce jour de crédit moral auprès des agriculteurs. En effet, disposant de peu de moyens, sans cadre de travail, sous qualifié, et trop utilisé pour d'autres tâches, ce personnel ne peut accomplir de manière satisfaisante celles de vulgarisation agricole. De plus, on peut noter :

- une mauvaise couverture au plan régional,
- un profil peu adapté à la fonction,
- l'instabilité du personnel,
- l'absence de statut, de plan de carrière et d'un cadre de gestion du personnel.

5. Financement de la vulgarisation agricole

Le financement des programmes de vulgarisation a toujours été exercé de manière indirecte, soit dans le cadre de projet, soit dans le cadre des budgets de fonctionnement des différents services agricoles. En

aucun cas, un plan de financement spécifique à un programme n'a pu être établi. En 1990, il a pu être établi que 0,02% du budget était consacré indirectement à la vulgarisation agricole.

6. Impact et efficacité de la vulgarisation agricole

Le suivi et l'évaluation pour mesurer l'impact et l'efficacité de la vulgarisation agricole, en l'absence de critères et d'indicateurs, n'ont pu être suffisamment considérés. Seuls des données subjectives et des indicateurs qualitatifs ont pu être élaborés.

IV. – Les enseignements

A partir des leçons du passé, de la réalité présente, et des perspectives du secteur agricole, quelques recommandations sont proposées pour faire de la vulgarisation agricole un mécanisme central de tout processus de développement aussi bien sur le plan du transfert de technologie que sur celui de la valorisation du capital humain :

- élaboration d'une politique de vulgarisation agricole qui définirait des objectifs, des organismes, le personnel qui en a la charge, la population à desservir ;
- au niveau de l'élaboration de ces directives, des participations conscientes et actives de la profession sont indispensables ;
- à chaque fois que cela est possible, la politique de vulgarisation agricole devrait être concrétisée par des mesures réglementaires qui lui assureraient un fondement stable, et des orientations claires ;
- le système de vulgarisation à mettre en place devra être encouragé à accorder la priorité à la satisfaction des besoins technologiques et éducatifs de la grande majorité des agriculteurs ;

Il faudrait que la vulgarisation agricole maximise son efficacité et ses résultats par :

- l'élaboration d'une stratégie globale qui soit compatible avec des politiques de vulgarisation et en sélectionnant pour l'appliquer des programmes et méthodes appropriés ;
- le développement des capacités de communication ;
- le suivi et l'évaluation permanent des programmes ;

et par :

- un soutien adéquat aux personnels de terrain ;
- la mise en place et l'application des mesures de gestion financière propres au système et de nature à améliorer l'efficacité et la performance globale de la vulgarisation agricole ;
- la définition et l'application des procédures de suivi et des études d'évaluation à la fois pour améliorer les performances de la vulgarisation et pour porter les résultats des programmes de vulgarisation à la connaissance des responsables de la population agricole.

Telles sont les grandes lignes qui ont été retenues pour assurer le développement de la vulgarisation agricole en Algérie et dont l'essentiel figure dans le document sur le redéploiement de l'appareil de vulgarisation en instance d'étude par les autorités nationales.

